

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2514

présenté par
M. Castellani

à l'amendement n° 2419 de M. Nadot

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et le respect de la diversité des opinions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-Amendement visant à assurer la pluralité démocratique.